qu'aux services d'ordre local, les membres travaillent ensemble à l'œuvre des divisions suivantes: bien-être de l'enfance, bien-être familial, loisirs, délinquance et crime, bien-être public, services de langue française, enquêtes et recherches, caisses de bienfaisance et conseils d'œuvre, services bénévoles, et mouvements de jeunesse. Peuvent faire partie du Conseil les personnes ou les organismes qui s'occupent, à titre professionnel ou non, de bien-être social.

Le Conseil obtient ses fonds de sources très diverses. Les subventions et cotisations des caisses de bienfaisance contribuent pour 34 p. 100 à son budget annuel; les dons, 23 p. 100; les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux, 21 p. 100; les sommes touchées à l'égard de services spéciaux, 10 p. 100; les cotisations des membres, 9 p. 100; et les initiatives diverses, 3 p. 100.

Le bulletin du Conseil, Bien-être social canadien, publié pour la première fois en 1924, paraît huit fois l'an. Le Conseil prépare aussi des brochures sur une foule de questions concernant la bienfaisance sociale et les fournit à prix modique aux organismes affiliés et aux particuliers intéressés. On y trouve des renseignements sur les initiatives et les programmes les plus récents des services de bienfaisance sociale, publique et privée, et l'organisation des loisirs et des œuvres sociales, ainsi qu'un relevé général du progrès des services sociaux au Canada et à l'étranger. En outre, le Conseil publie et revise à intervalles réguliers un Guide des services de bienfaisance sociale. Les membres du Conseil ont accès à une bibliothèque d'ouvrages sur la bienfaisance sociale et peuvent y emprunter des livres et des brochures. Il existe aussi un service d'information et de consultation par correspondance.

Voici certaines des questions auxquelles le Conseil s'est intéressé depuis sa formation: réglementation du travail des enfants, surveillance complète des jeunes immigrants, aide aux gouvernements municipaux et provinciaux en vue d'organiser la distribution de secours, étude des lois canadiennes sur l'adoption en vue d'uniformiser et d'améliorer les formalités d'adoption dans toutes les provinces, organisation de l'accueil et du placement des réfugiés de guerre, mémoires sur les relations fédérales-provinciales, les affaires indiennes et le logement et tenue d'un grand nombre de relevés, sur des sujets variés, à la demande d'organismes, de collectivités et de provinces.